

1701; il mourut fort riche ayant tenu son argent en pays étranger pendant le système de Law.

A la fin de septembre 1727, il arriva à Lyon un conseiller de la Grand-Chambre du parlement de Paris, comme commissaire pour faire l'enquête au sujet du prétendu premier mariage de feu Pierre Bourgelat.

Cet ancien échevin étant à Livourne pour son commerce, y avait connu une femme qu'il emmena ensuite à Lyon et qu'il tint toujours hors de chez lui. Il en eut un fils auquel il donna quelques soins, mais qu'il ne voulut jamais reconnaître comme légitime. Ce fils épousa la fille Arthaud, dont le père était un petit marchand de fil, à la descente du pont de Pierre, et il mourut laissant sa femme héritière.

Cette femme Bourgelat, née Arthaud, attaqua en partage de la succession de Pierre Bourgelat, ses enfants légitimes, issus de M<sup>lle</sup> Terasson. Il n'y avait eu ni contrat, ni acte de célébration de ce prétendu mariage, et on invoqua la preuve par témoins et la publicité.

En aoust 1729, les enfants de Pierre perdirent leur procès contre la demoiselle Arthaud, héritière de feu Bourgelat, qui fut déclaré légitime. Pierre Bourgelat était un homme bizarre, capricieux, dur et fort jaloux.

Claude Bourgelat fit cette année le discours de la Saint-Thomas. Le sujet était l'*émulation*. En 1740, il obtint la place d'écuyer de l'Académie de la ville. Il avait de l'esprit et des talents, mais un caractère très-changeant : sa fortune avait été très-compromise par la perte du procès dont il vient d'être fait mention.

M. de V.

## CHRONIQUE LOCALE

Est-ce un rêve, une hallucination, ou une réalité ?

Le 13 mars on nous annonce que le *Courrier de Lyon* prend des femmes pour compositrices.

Le 13 avril, les compositeurs quittent les ateliers; la maison est déserte.

On nous fait espérer la vente de notre imprimerie. On annonce la chose comme faite. Ce projet ne se réalise pas.

Nous reprenons la direction de la maison et la *Revue du Lyonnais*, arrêtée dans sa publication pendant un mois et demi, paraît aujourd'hui.

Puissent nos lecteurs et nos abonnés nous pardonner des événements qui ne sont pas de notre fait.

Puissent-ils nous rester bienveillants et fidèles.

— Deux seules nouvelles pour la chronique de ce jour : la mort d'une illustration du département de l'Ain, M. le général baron Girod (de l'Ain), décédé à l'âge de 84 ans, et celle de l'abbé Rey, bienfaiteur des pauvres orphelins.

— M. Perret de la Menue, connu comme architecte et écrivain, vient d'être nommé architecte en chef des hospices de Lyon. A. V.

---

Lyon, imp. d'AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.